

L'ÉCHO DES COLONNES

EDITORIAL

DECEMBRE 2002

L'AMELYCOR a tenu son assemblée générale le 21 octobre 2002. 60 personnes étaient présentes ou avaient fourni un pouvoir, c'est une proportion plutôt satisfaisante pour une association de la taille de la nôtre.

Nous avons la grande chance de bénéficier du concours (bénévole !) de conférenciers compétents, de valeur unanimement reconnue. L'Association, ouverte sur la ville, espère pouvoir pendant longtemps faire profiter nos concitoyens de ses activités. Celles-ci demeureront ouvertes à tous. En revanche tout en nous gardant de tout prosélytisme intempestif, il serait souhaitable de voir croître le nombre des adhérents. Il n'est pas question de vous transformer en sergents recruteurs, mais si vous connaissez des anciens élèves ou des personnes intéressées par nos activités, appréciant la rénovation réussie du Lycée, et conscientes de sa place dans le paysage local, alors n'hésitez pas à les contacter.

Les films 'Mon Lycée aux rayons X' et 'Michèle' de Pierre Le Bourbouac'h ont été numérisés et seront projetés au public d'ici peu. Ce sera l'occasion d'une découverte pour certains, une redécouverte empreinte d'émotion pour les autres.

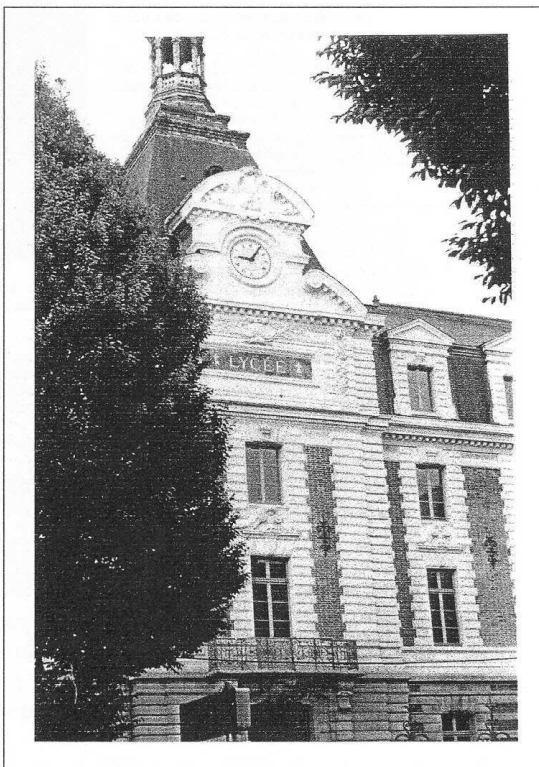
L'AMELYCOR est très fière d'avoir à elle seule commandité et financé ce projet et tient à remercier Pierre Le Bourbouac'h (bien sûr) et Alain Simon (société Avimages et ancien élève du Lycée).

Notre projet de livre commémorant le bicentenaire du Lycée prend forme. Il va de soi que nous ne pourrions pas le réaliser sans le soutien des Collectivités. Nous effectuons donc des démarches en ce sens.

Pour le comité de rédaction
Le Président : Jean-Noël Cloarec

N°14

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Association pour la Mémoire du Lycée et Collège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola avenue Janvier BP 518

35 006 RENNES Cédex

LES VITRAUX DE LA CHAPELLE

« *They would look very fine if I were allowed to paint them* »

(Rudyard Kipling, *The elephant child*, in 'Just so stories for little children', McMillan, 1902).

A la manière de Kipling qui déplorait de ne pas pouvoir disposer de couleurs pour illustrer ses contes, je regrette beaucoup d'évoquer des vitraux sans que leur flamboyance n'apparaisse !

La visite de Monsieur Jacques Loire

Centre

Ouest-France
Jeudi 30 mai 2002

Les vitraux du lycée Zola revisités

Mercredi matin, le lycée Zola accueillait un hôte très particulier. En effet, Jacques Loire, fils de Gabriel Loire, créateur des 13 vitraux de l'actuel CDI du lycée, est venu admirer l'une des nombreuses œuvres de son père.

Mercredi 10 h 30. Le rendez-vous a été donné dans le hall du lycée. Jean-Noël Cloérec, président de l'Amelycor (Association pour la mémoire du lycée et du collège de Rennes) attend Jacques Loire, invité il y a quelques semaines par un autre célèbre ancien élève de l'établissement, Pascal Ory, écrivain. Jacques Loire est en effet le fils de Gabriel Loire, peintre et maître-verrier bien connu dans le département et qui a créé environ 150 mètres carrés de vitraux dans le lycée de l'avenue Janvier.

10 h 45, Jacques Loire arrive de Chartres accompagné de sa femme. Direction le nouveau CDI (Centre de documentation et d'information). Pourquoi le CDI ? Parce que c'est l'ancienne chapelle qui a connu, à la suite de récents travaux, une nouvelle vocation. Là, Jacques Loire découvre avec émotion les vitraux dont son père fut le créateur en 1964, suite à un concours proposé par le maire Henri Fréville. « La reconstruction d'après-



Jacques Loire, fils de Gabriel Loire a redécouvert les vitraux de son père au lycée Zola, accompagné de Jean-Noël Cloérec, président de l'Amelycor.

guerre sur la région constituait un travail considérable pour les artisans verriers, explique l'invité. Installé à Chartres à l'époque, il s'est souvent déplacé pour travailler dans le département. » Au fur et à mesure de la promenade dans le CDI et en se dirigeant vers l'autel de l'ancienne chapelle, les couleurs des vitraux se font de plus en plus rouges. « Le relief réalisé sur les dalles colorées permet

une intensité lumineuse extraordinaire, surtout par temps ensoleillé, commente Jacques Loire. Je suis absolument ravi de revoir ces vitraux. » On apprendra que toute la famille Loire partage la même passion, Jacques lui-même ayant pris la succession de son père. Aujourd'hui, ce sont ses deux fils qui, à leur tour ont repris l'atelier de Chartres, capitale du vitrail. Une vraie affaire familiale.

Cette visite a été un révélateur. Si tous les visiteurs s'accordent pour admirer l'ambiance du CDI, due en grande partie aux vitraux, on ne savait pas grand chose sur ceux-ci. Quelques explications ne seront donc pas de trop.

La construction des vitraux de la chapelle du Lycée de Garçons

Après le concours du 19 décembre 1963, le marché, daté du 25 février 1964, est cosigné par le maire de Rennes, Monsieur Henri Fréville (ancien professeur au Lycée) et le maître verrier, Monsieur Gabriel Loire, établi à Chartres. L'ensemble projeté correspond à une surface de 151m³

Extrait de quelques notes de Monsieur Gabriel Loire sur son projet

« Donner à la chapelle (trop claire) une atmosphère sacrée. Constituer une sorte d'enveloppement reposant. Ne rien faire dans les vitraux qui puisse devenir une obsession, mais au contraire que tout contribue à donner une impression de calme¹, ce qui n'exclut pas la joie donnée par les multiples points de couleur enchâssés dans les bleus mystiques, ce qui donnera la paix car rien ne viendra troubler les esprits... »

Coloration : « dominante de bleus
clairs à l'entrée
très foncés dans le sanctuaire
tonalités franches (...) j'ai écarté les tonalités neutres volontairement... »

Composition : « le graphisme part du sacrifice de la croix suggéré dans le vitrail central »
(N.B. la croix apparaît dans le chœur, tonalités rouge...)

Technique : « Je propose d'exécuter les vitraux en dalles de verre serties d'époxy résine Ciba. Avantages : verres d'une très grande beauté et d'une épaisseur telle qu'elle permet les éclats et la possibilité de transformer chaque morceau en prisme et en bijoux. Cette technique a fait ses preuves aux USA, elle a été mise au point en France par un groupe d'ingénieurs suisses, allemands et français, dans mes ateliers... »(1)

L'utilisation de la dalle de verre

Le verre à vitrail classique ou '*verre antique*' est mince (2 à 3 mm d'épaisseur) et coloré grâce à l'introduction d'oxydes métalliques. La peinture « consiste à préciser les ombres et les modelés à l'aide de grisaille. La grisaille est un composé fusible d'oxydes de cuivre et de fer pulvérulents additionné au Moyen Age de divers ingrédients : vinaigre, fiel de bœuf, urine... Aujourd'hui on délaie la grisaille à l'acide de vinaigre et d'essence de térébenthine et on y ajoute de la gomme arabique... » (2) (p. 142).

« Le procédé contemporain de la dalle de verre se différencie dans ses techniques dès le stade de l'élaboration du matériau... Le verre en fusion [...] est coulé dans des moules métalliques très épais. Après démoulages, les dalles dont les dimensions sont voisines de 200 x 300 x 30 mm sont recuites par grandes fournées et soumises à un refroidissement lent... » (2) (p. 146). Sauf exceptions (rares) la dalle de verre n'est pas peinte.

Gabriel Loire était un très grand spécialiste de cette technique. L'Atelier Loire travaillait avec la verrerie de Saint Gobain à Saint-Just-sur-Loire en collaboration avec un ingénieur chimiste remarquable, Monsieur Salaguarda « homme passionné par la dalle de verre et son développement dans toutes les gammes de couleurs possibles et imaginables » (3) (p. 40).

¹ Mots et expressions soulignés par moi J-N C

De la Chapelle au CDI...

L'internat a disparu depuis bien longtemps et la chapelle inutilisée a retrouvé une autre affectation. Les modifications réalisées sous la conduite de Monsieur Joël Gautier, architecte, ont permis de respecter comme de juste les volumes extérieurs, mais aussi de garder les vitraux dans leur totalité. La 'table' de béton construite à l'intérieur a permis d'aménager au niveau inférieur une salle de conférence et, au dessus, le CDI. C'est dans celui-ci que l'on peut plus particulièrement apprécier les vitraux : le visiteur est pour cela, à la hauteur idéale !

L'œuvre de Gabriel Loire a été respectée et mise en valeur par Joël Gautier.

Le CDI est très beau, il le doit en grande partie aux vitraux. L'ambiance est sereine, recueillie même. L'esprit initial subsiste et Monsieur Jacques Loire a apprécié que l'œuvre de son père ait été bien préservée.

Quant à nous, nous ne manquons pas de signaler aux visiteurs que le bleu des vitraux est bien le célèbre 'bleu de Chartres' !

Monsieur Jacques Loire qui a repris l'atelier de son père, poursuit avec ses deux fils Bruno et Hervé, l'activité familiale, toujours orientée vers la création de vitraux.

J-N Cloarec

Sources utilisées :

- (1) Notes de Monsieur Gabriel Loire détaillant son projet.
- (2) Jean Rollet, *Les Maîtres de la Lumière*, 302p, Bordas, 1980.
- (3) Charles Pratt / Jean Pratt.

Livre de référence :

Gabriel Loire, *Les vitraux / Stained glass*, Centre international du vitrail, 1996, 236 p., très nombreuses illustrations.

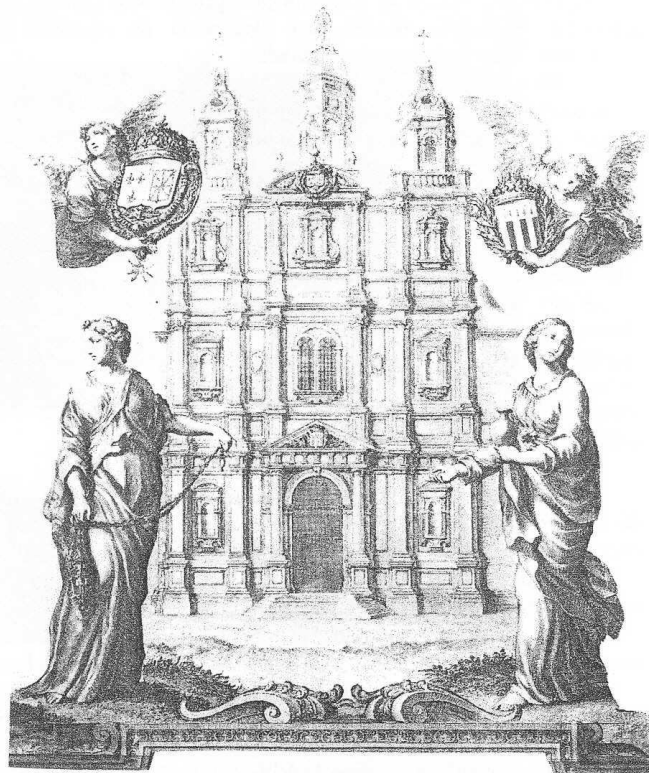
Monsieur Jacques Loire nous a offert deux exemplaires de ce magnifique ouvrage. L'un peut être consulté au CDI, l'autre le sera dans l'espace patrimoine au sous-sol. De très belles photographies rendent compte de l'importance de l'œuvre. Des réalisations prestigieuses et somptueuses !

	Vos films sur DVD
	Réalisation Vidéo - Multimédia Transfert vidéo - Duplication et copie VHS
ZI Sud-Est - 25, rue du Noyer, 35 000 Rennes Tel. : 02 23 30 30 31 Fax : 02 23 30 30 33 avimages@wanadoo.fr	

RENNES À L'ÂGE BAROQUE...

« Un collège est un établissement pour plusieurs siècles ; et chaque siècle est bien long. Ce qu'on ne fait pas dans un temps, on le fait dans l'autre¹ ».

Au moment où se tient à Rennes une grande exposition sur le baroque morave², cette réflexion, en même temps qu'elle tempère nos impatiences face aux lenteurs de la rénovation de la cité scolaire, nous invite à évoquer l'un des plus longs chantiers de son histoire, la construction de l'église du Collège, aujourd'hui église Toussaints



Façade de l'église du Collège de Rennes
au XVII^e siècle
Gravure de Grégoire Huret vers 1650³

1636, Dubuisson-Aubenay⁴ traverse la ville de Rennes corsetée par ses trois remparts : celui de la Cité, celui de la Ville Haute et, au sud, celui de la Ville Neuve ; c'est dans la Ville Neuve ou Basse Ville, véritable île enserrée et traversée par des bras de la Vilaine, dans ce quartier d'artisans, celui des

¹ Auteur anonyme de l'*Histoire de la fondation du collège de la Compagnie de Jésus*, 1730 (AD d'I et V))

² Musée des beaux-arts des Rennes : *La Moravie à l'âge baroque* (5 novembre 2002 - 4 février 2003)

³ Frontispice d'une thèse d'un élève du collège (BN)

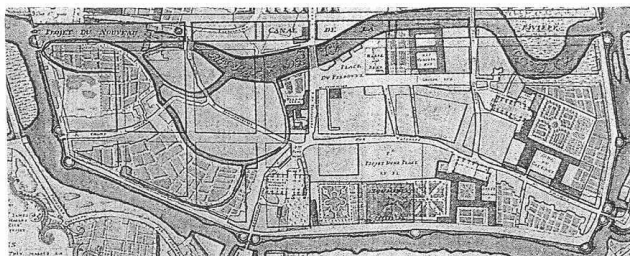
⁴ Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire en Bretagne en 1636* dans Archives de Bretagne t IX

« gars de Rennes ...la plupart yvrongnes et séditeux », qu'il découvre le Collège : « ...Un fort beau collège, belle cour en carrée, très belles classes, toutes hormis la théologie, et 2500 escoliers ; beau jardin aboutissant à la rivière, à la rive droite **une église nouvelle encommencée en l'ordre dorique, de pierre blanche et à grain...** »

Trente ans auparavant, le 9 octobre 1606, dans l'acte de fondation par lequel elle confiait la direction du collège municipal à la Compagnie de Jésus, la Communauté de Ville avait « [cédée] et [transporté] aux dits Pères Jésuites les maisons jardins et pourpris » du collège Saint Thomas, créé en 1536, et s'engageait « à leur faire bastir une église capable pour y faire le divin service selon l'Institut de la Compagnie... au lieu et place les plus commodés, ensemble des corps de logis, classes et autres édifices pour l'accommodation dudit collège »⁵

Le nombre des élèves s'étant rapidement accru, Germain Gaultier, architecte parisien recruté par la Ville, fut chargé de parer au plus pressé : c'est par la construction d'une Salle des Actes et de bâtiments scolaires destinés aux classes et au logement de la Communauté que, dès 1611, l'établissement commença à s'agrandir.

Mais bien vite, le local qui, les jours ordinaires, servait de chapelle aux élèves et dont ils partageaient l'utilisation avec la Congrégation des Marchands et Artisans, se révéla, à son tour, trop exigü. Il était situé le long de la rue Saint Thomas, sous la bibliothèque, à droite de l'entrée. Inutile de se rabattre sur la nouvelle Salle des Actes : elle ne pouvait contenir que la moitié des élèves. Pour les besoins du culte, on fut contraint de faire appel à la chapelle du couvent des Carmes tout proche.



•Détail du plan Forestier gravé en 1726 après l'incendie. Il montre dans la basse ville : le Collège et son église, les couvents des Carmes et des Ursulines, l'église de Toussaints et les projets de remodelage urbain. (MB)

Cela ne pouvait durer ! la construction de l'Eglise du Collège ainsi que sa dédicace aux patrons de l'Ordre, saint Ignace et saint François-Xavier⁶ furent décidées en 1623 ; la première pierre posée, non sans querelle de préséance entre l'évêque et la Ville, en juillet 1624. C'était un faux départ.

L'approbation du général de l'Ordre, parvenue de Rome en mars 1624, était assortie de réserves : la façade était jugée « trop simple » il fallait y « ajouter des ornements » !

Des architectes Jésuites Etienne Martellange d'abord, son disciple Charles Turmel ensuite, remirent donc le travail sur le métier jusqu'à une ultime approbation en 1630.⁷

L'église du Collège, était conçue à l'échelle d'une population scolaire de plus de 2500 élèves et devait être accessible aux autres fidèles, c'était un très gros chantier, le troisième ouvert alors à Rennes.

Dans la Cité, le chantier de la cathédrale, plaquage d'une façade moderne sur la nef médiévale, avançait lentement⁸, mais, dans la Ville Haute, le chantier du Parlement commencé en 1618 enfiévrerait l'agglomération tout entière et mobilisait les forces de la région alentour.

⁵ Cité dans Nicole Renondeau et Paul Fabre *Le collège de Rennes des origines à la Révolution*

⁶ Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites, et François-Xavier, missionnaire et martyr, venaient d'être canonisés en 1622

⁷ Version non définitive : dans un dessin de 1629 les tours portant des campaniles ont une élévation inférieure à celle des toitures. Dans la version mise en œuvre par Goict, successeur de Turmel, les tours ont été rehaussées et les toitures masquées par un avant corps central, la façade gagne en puissance mais perd en élan et les campaniles juchés un étage plus haut paraissent désormais un peu grêles.

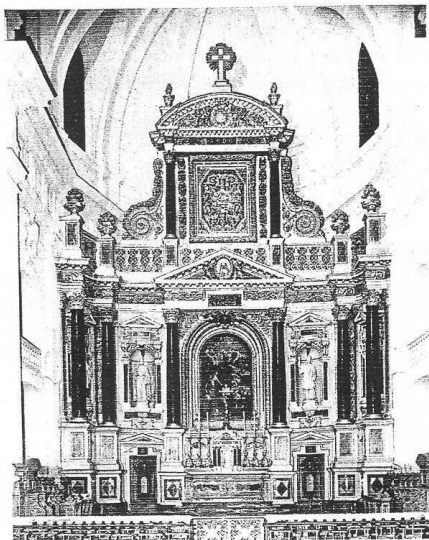
⁸ La cathédrale ne desservant aucune paroisse les travaux commencés en 1547 ne furent terminés qu'en 1704.

Rennes comptait alors moins de 30 000 habitants ; c'était une ville de bois où les charpentiers faisaient merveille mais qui manquait cruellement de maçons qualifiés. Rien d'étonnant donc à ce que Dubuisson-Aubenay n'ait vu, en 1636, qu'une église *encommencée* !

Impressionnant, en revanche, compte tenu de la taille de l'édifice, qu'il ait pu être inauguré dès 1651, vingt ans seulement après sa mise en construction. Le bâtiment du Parlement, à cette date, était bien loin d'être terminé⁹ !

Pour que tout fut parfait toutefois, l'église dut attendre que des autels de pierre et leurs retables, viennent remplacer les autels de bois édifés lors de la dédicace : la Communauté de Ville qui avait payé le reste de l'édifice, en exigeait la construction mais aux frais des Jésuites cette fois.

En 1657, le grand retable central est en place.



D'aspect monumental mais sans effets affirmés de relief, avec ses lignes assez statiques et ses frontons fermés, il doit être rapproché du retable central de la maison professe des Jésuites à Paris que l'on attribue précisément à Turmel, l'architecte de l'église du Collège de Rennes. Ce retable imposant mais aux lignes « sages », a été construit dans un esprit assez proche de ce que l'on nomme aujourd'hui, « l'*atticisme* », cette alliance de magnificence et de retenue, qui prévalait alors dans les constructions et les décors de la capitale, cet esprit même que Salomon de Brosse avait insufflé, de l'autre côté de la Vilaine, à la façade d'un Parlement conçu par Germain Gaultier.

Les retables des autels latéraux construits postérieurement entre 1672 et 1675, avec leurs frontons en arc surbaissé interrompu par d'énormes guirlandes de fleurs, correspondent, en revanche, à une esthétique plus nettement « *lavalloise* »¹⁰.

Telle qu'on la découvre aujourd'hui, l'église du Collège devenue église de Toussaints en 1803¹¹, a peu changé par rapport à l'édifice que Gilles de Languedoc qualifiait « *de plus beau monument de son espèce dans la province* »¹² admiration partagée par le président Christophe-Paul de Robien lorsqu'il écrivait que « *l'église à la moderne [de la maison des Jésuites]* » était « *très belle* ».

Parmi les modifications, notons pour l'extérieur

-la destruction, dès le XVIII^e siècle¹³, du campanile en bois couvert d'ardoises qui coiffait la croisée du transept et dont la silhouette était similaire à celle des campaniles des tours.

-le remplacement au XIX^e siècle de la majeure partie des pierres de la façade qui tout en respectant la conception de l'original, comme l'attestent les gravures, a fait disparaître nombre d'ornements à commencer par les blasons de la ville qui n'y ont pas été resculptés.

⁹ L'inauguration des bâtiments a eu lieu en 1655, 37 ans après le début des travaux. Restait à réaliser les décors...

¹⁰ Cf François Bergot, *L'église de Toussaints à Rennes*-1973. Les sculpteurs lavallois ont développé dans l'Ouest une tradition maniériste du retable inspirée du maître-autel de la chapelle de la Trinité, construit vers 1610-15 par Martin Fréminet, au château de Fontainebleau. Le chef de file de cette Ecole, Pierre Corbineau résidait depuis 1646 à Rennes ; il avait, en 1633, construit pour les Jésuites, le maître-autel de l'église de leur collège de La Flèche.

¹¹ Elle remplaçait en en prenant le nom, l'ancienne église paroissiale incendiée accidentellement en 1793.

¹² Gilles de Languedoc, greffier de la communauté a laissé un manuscrit daté de 1724, intitulé *Recueil historique de tout ce qui s'est trouvé de plus remarquable et de plus important touchant la ville de Rennes...*

¹³ Vraisemblablement peu de temps après le départ des Jésuites en 1762.

- la disparition à cette occasion des balustrades des tours remplacées par des murs

A l'intérieur,

- le percement de passages entre les chapelles latérales qui, par leur transformation en bas-côtés, adaptait le sanctuaire à sa fonction d'église paroissiale.
- le remplacement des statues du retable du maître autel.

Pour autant que le permettent les échafaudages actuellement dressés dans la nef, nous pouvons donc, aujourd'hui encore, y admirer un pur produit de l'art baroque jésuite français.

Elaboré à partir du foyer romain, l'art *baroque* est fils de la Réforme Catholique¹⁴ qui en matière artistique mérite pleinement le qualificatif de Contre-Réforme

Pour saisir l'enjeu de cet art il faut comprendre que la différence entre *église* et *temple* procède, au XVII^e siècle, de visions radicalement différentes des rapports entre les mondes divin et humain.

Pour les protestants, la nature de ces deux mondes est si radicalement différente qu'aucun contact n'est envisageable entre eux ; cela frappe pour eux d'*hérésie* toute croyance en des formes de médiation jusque là admises : la Vierge, les Anges, les Saints, l'Eglise militante. Le temple protestant est vide pour que puisse mieux s'y déployer la Parole.

Pour le réformé (calviniste) la communion par le pain et le vin n'est qu'une commémoration humaine du dernier repas pris par le Christ avec ses disciples. Tout au plus le luthérien confère-t-il à cette commémoration de la messe, le pouvoir de convoquer sur l'assemblée des fidèles la présence réelle de l'Esprit Saint.¹⁵

A l'inverse, le fidèle catholique, considère que, dans le monde humain, il existe un lieu de contact possible avec le divin : c'est l'espace consacré de l'*église* et, dans cet espace consacré, grâce à la *transsubstantiation* opérée par le prêtre célébrant l'eucharistie, la présence non seulement réelle mais physique de Dieu dans l'*hostie consacrée*. L'architecture de l'église et des retables s'organise donc autour du *tabernacle* et l'objet sacré vers lequel convergent les regards des fidèles est l'*ostensoir*.¹⁶

Puisque le contact est possible, les intermédiaires sont réhabilités, exaltés,

- le prêtre que le sacrement de l'ordre distingue et sépare du troupeau des fidèles,
- les saints et les saintes, tout au moins ceux que le Concile a accepté de retenir comme authentiques¹⁷

en épurant leur légende.

- la Vierge, la Vierge en Assomption, la Vierge divinisée de l'Immaculée Conception dont la représentation se répand sous l'influence de l'Espagne.

- partout des anges, des anges petits ou grands, toujours gracieux mais aussi toujours graves.

Chaque édifice catholique baroque puise dans ce répertoire codifié ce qui correspond à son programme propre. L'église du Collège de Rennes répond aux exigences de l'Ordre des Jésuites.

Par son plan tout d'abord.

Sans bas-côtés, puisque l'on n'y fait pas procession, sans chœur puisque l'on n'y chante pas l'office mais, en revanche, avec des oratoires à l'étage du transept permettant aux pères de prier et méditer face au tabernacle, avec également des chapelles latérales pour la dévotion privée des fidèles.

Par son décor ensuite.

Le programme iconographique glorifie l'Ordre et répond à des exigences didactiques naturelles dans un établissement d'enseignement.

¹⁴ En réponse au séisme religieux engendré par les conquêtes du protestantisme luthérien et réformé, le Concile de Trente (1546-1562) a réaffirmé en les redéfinissant les dogmes de l'Eglise Catholique, il a aussi élaboré toute une stratégie de reconquête des fidèles qui passait par des réformes disciplinaires mais aussi la mobilisation des ressources artistiques au premier rang desquelles se trouvaient les arts plastiques (architecture, sculpture et peinture)

¹⁵ Consubstantiation

¹⁶ Pièce d'orfèvrerie qui permet à travers un cristal ou un verre de contempler l'hostie consacrée ;

¹⁷ Ce qui n'implique pas forcément leur existence historique.

On ne s'étonnera pas de voir reproduit en maints endroits le trigramme **IHS** : inventé par Bernardin de Sienne (1380-1444) ce trigramme qui glorifiait le nom de Jésus avait été choisi comme blason par la Compagnie de Jésus dont la devise AMDG (ad maiorem Dei gloriam) est également présente dans l'édifice. Aucune surprise à reconnaître, flanquant le tableau du retable central, les statues de Saint Ignace et Saint François-Xavier, héros de l'Ordre et patrons de l'église. Ce qui est insolite c'est de ne pas les voir, comme ailleurs, en compagnie de Charlemagne et de Saint Louis¹⁸.

Les trois retables sont conçus pour recevoir de grands tableaux que l'on avait coutume chez les Jésuites, de changer en fonction des périodes de l'année liturgique ce qui leur donnait, par delà leur rôle symbolique, un rôle pédagogique.

Il est malheureusement difficile aujourd'hui en raison des échafaudages de voir l'ensemble des motifs iconographiques qui courent le long de l'édifice sur chacun des métopes de la frise : instruments de la Passion, objets du culte, symboles, lettres enlacées formant SI (societas Jesus) ou MA pour Maria. Chacun d'entre eux pouvait servir à se remémorer, à prier et à méditer.

C'est cette clarté du message associé à la lisibilité de l'ensemble de l'édifice qui nous fait mieux mesurer le génie propre du baroque jésuite français par comparaison avec ce que l'on devine de véhémence dans l'art baroque morave tel que nous le présente l'exposition en cours.

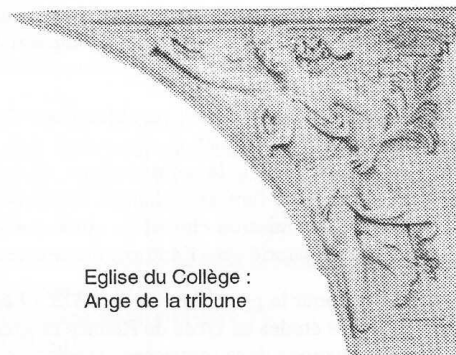
Peut-on rendre compte de ces différences ? Toute réponse est hasardeuse, essayons cependant.

La *modernité* qui triomphe à partir du XVI^e siècle, peut être définie comme l'acceptation consciente d'un triple héritage, non seulement celui de « Jérusalem » mais aussi celui d'« Athènes et de Rome ». Or, du point de vue formel, nous constatons que le royaume de France au début du XVII^e siècle, penche avec constance vers ce qui, dans l'héritage gréco-romain, est plus proche de la simplicité grecque que de l'emphase romaine.

On y a vu des motifs politiques, une crispation française, face à un art baroque romain qui triomphait non seulement au-delà des Alpes mais aussi outre-Meuse et outre-Pyrénées ; la marque, en somme, d'une monarchie qui prenait de l'assurance et cherchait son propre style. Ce n'est qu'une des clés et elle vaut plutôt à usage des bâtiments civils.

Revenons au combat de l'Eglise catholique pour la conquête des âmes.

Les églises devaient être magnifiques car rien n'était trop beau pour la « maison de Dieu ». En Italie, en Autriche, en Bohême, en Espagne, aux Amériques, les Jésuites, fer de lance du combat, n'avaient pas hésité à jouer de la puissance des contrastes architecturaux, du dynamisme de la statuaire, de la profusion des ors, de l'illusion des trompe-l'œil, pour donner au fidèle une « vision de paradis ».



Eglise du Collège :
Ange de la tribune

Comment expliquer que dans la chapelle du Collège de Rennes la beauté de l'édifice fût, par comparaison, aussi austère ? Osons une hypothèse... (suite p 13)

¹⁸ Ce programme politique qui liait l'Ordre à la monarchie locale, a sans doute été respecté au XVII^e mais les statues actuellement en place sont des acquisitions de 1869

Vous l'aviez certainement remarquée, cette grande plaque située à main gauche lorsqu'on entre dans le grand hall de Zola. Le montant de la rente - 5 000 francs ! - qu'elle mentionne vous aura, sans doute, intrigué(e)

Jos Pennec vous raconte tout sur le *Prix Duhamel*.

Mérites et Prix

Parmi les récompenses décernées aux élèves méritants du Lycée de Rennes au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, la plus importante est sans conteste le prix Duhamel.

Par acte passé à Paris, le 12 juillet 1872, Madame Virginie-Aimée Bertrand, veuve de Monsieur Jean-Marie Constant Duhamel, membre de l'Institut, ancien professeur à l'Ecole Polytechnique et à la Faculté des Sciences de Paris, ancien maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure, commandeur de la Légion d'Honneur, voulant honorer la mémoire de son mari et réaliser ses intentions bienveillantes en faveur du Lycée où il avait été élevé, fait donation à la ville de Rennes d'une rente de 5 000 francs.

Cette rente devait former l'objet d'un prix portant le nom de Prix-Duhamel, et destiné à encourager les bonnes études dans le Lycée de Rennes.

L'article 2 de la donation précise que les arrérages de cette rente doivent permettre de subvenir aux frais de l'éducation supérieure de jeunes élèves sortis du Lycée après y avoir fait de brillantes études, et qui, faute de ressources suffisantes, ne pourraient suivre la carrière de leur choix.

Pour concourir à ce prix, il était « *nécessaire d'avoir fait trois classes au moins au Lycée, y compris la Rhétorique ou les Mathématiques spéciales* ».

Tous les deux ans, une commission composée du maire, président, de deux conseillers municipaux, des doyens des facultés des lettres, des sciences, et de droit, du directeur de l'école de médecine, du président de l'association des anciens élèves du Lycée et du proviseur, désigne, parmi les élèves sortis, celui qu'elle juge digne du Prix. L'heureux élu se voit offrir, pendant quatre ans, une pension annuelle de 2 500 francs sous la condition qu'il adresse chaque année au doyen de l'une des facultés ou au directeur de l'école de médecine, un rapport détaillé sur ses études et ses travaux.

La modification proposée, le 27 avril 1879, par Messieurs Alexandre et Joseph Bertrand exécuteurs testamentaires de Monsieur Duhamel et approuvée par le ministre de l'instruction publique, ajoute deux nouveaux membres à la commission : le recteur de l'Académie et un représentant de la famille Bertrand ou de la famille Duhamel. Elle précise aussi que si l'élève quitte Rennes pour terminer ses études, la commission choisit un correspondant pour le surveiller et que l'élève ne peut se livrer à aucun travail salarié sans l'autorisation expresse de la commission.

Le prix Duhamel est attribué pour la première fois en 1873 à Léon Villedary. Fils du juge de paix de Riaillé (44), il a fait toutes ses études au lycée de Rennes en qualité de boursier de la ville. Il a obtenu un grand nombre de nominations dans toutes ses classes, notamment 10 prix en classe de rhétorique, 7 en classe de philosophie, 2 prix et un accessit au concours académique.

Reçu 4^{ème} au concours de médecine militaire, il suit, les deux premières années, les cours de l'école de médecine de Rennes avant d'être attaché, en octobre 1875, à un hôpital militaire de Paris : l'hôpital Saint-Martin. Les choix de la commission ne seront pas toujours aussi judicieux : c'est ainsi que le professeur Delacour, directeur de l'école de médecine, dans une lettre en date du 16 novembre 1878, note le peu de travail du jeune Georges Eon, (2^{ème} lauréat du prix Duhamel, en Novembre 1875) et « *l'empressement que celui-ci a mis à aller à Paris où sa conduite et ses*

progrès ne pouvaient pas être surveillés ». Il réussira toutefois à rentrer la même année à l'Hôpital du Val de Grâce.

De nouveaux règlements, en mai 1901 et juillet 1920, modifient quelques articles et la dénomination du prix, lequel devient « prix Bertrand-Duhamel ».

La limite d'âge pour poser sa candidature est fixée à 30 ans et les bourses attribuées peuvent permettre de compléter des études ou des recherches d'ordre supérieur. Cette mesure est proposée par Alexandre Bertrand, maire de Saint-Germain-en-Laye pour améliorer le niveau des candidats et permettre aux doctorants issus de l'Ecole Polytechnique ou de l'Ecole Normale Supérieure de déposer une demande ¹. Le constat, qu'il fait dans une lettre adressée au maire de Rennes le 28 novembre 1900, est sans équivoque : *« sauf une thèse de grand mérite parue tout récemment, aucun des lauréats n'a jusqu'ici rien produit, ni même fait tentative de produire. Le prix a simplement servi... à procurer aux lauréats une situation honorable dans le monde, sans même qu'aucune soit brillante et de nature à faire honneur à l'œuvre... Il faut que désormais les bourses créées par la générosité de la donatrice reprennent le caractère qu'elles auraient dû toujours avoir, celui de bourses d'encouragement aux travaux désintéressés d'ordre supérieur entrepris par de jeunes talents »*.

Ces modifications se traduisent aussi par l'accroissement et la variété des candidatures ainsi que le montre la liste suivante.

Jos Pennec

Prix Bertrand-Duhamel depuis sa fondation jusqu'en 1940

- 1874-1875 : Léon VILLEDARY (médecine) – 4 candidats
- 1876-1877 : Georges EON (médecine) – 2 candidats
- 1878-1880 : Hyacinthe ROUSSAN (droit) – 3 candidats
- 1881-1882 : Alcide MACE (lettres) – 3 candidats
- 1883-1884 : Auguste MILLET (droit)
- 1885-1886 : Edmond PALLIER (lettres) + une bourse de 1200 francs à
Athanase FOLLET (médecine) – 4 candidats
- 1887-1888 : Henri CORDIER (école centrale)
- 1889-1891 : Pierre FOURNET
- 1891-1894 : Jules FOURNEL (lettres) condisciple d'Alfred Jarry – 3 candidats
- 1894-1897 : Nicolas THIS (école centrale)
- 1897-1898 : René ALEXANDRE (médecine)
- 1898-1902 : Fernand WEIL (droit)
- 1902-1906 : Georges RIVIERE (école centrale)
- 1906-1908 : Louis MACHEFEL (ingénieur agronome)
- 1908-1911 : Armand REBILLON (lettres), professeur d'histoire au lycée puis à la faculté des lettres de Rennes
- 1911-1913 : Ange POIRIER
- 1913-1922 : François CANAC (ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, attaché au laboratoire de radioactivité dirigé par Marie Curie)
- 1922-1925 : Pierre FLEURY (ancien élève de l'E.N.S.)
- 1925-1928 : Paul GUILLLOT (droit)
- 1928-1930 : Jean RONSIN (beaux-arts, fils du directeur de l'école des Beaux-Arts de Rennes)
- 1931-1933 : Max SCHMITT (agrégé en sciences physiques, assistant à la faculté des sciences de Rennes, doctorant) – 3 candidats
- 1933-1935 : Edouard MAHE (beaux-arts, l'autre candidat étant Paul Ricoeur) – 2 candidats
- 1935-1937 : André CAZIN (élève ingénieur à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures)
- 1937-1939 : Raymond CORNON (architecte, détaché à l'Institut Français des Pays-Bas).

¹ Jusqu'en 1901 les élèves de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Normale Supérieure ne pouvaient être candidats au prix Duhamel, leurs études étant payées par l'Etat.

AVIS DE RECHERCHE... AVIS DE RECHERCHE... AVIS DE R

On nous écrit de Nantes :

« En dépouillant le journal nantais *Le Populaire* en avril 1902, je suis tombé sur l'annonce d'un match de football devant se dérouler à Nantes, au terrain du Petit Port, entre le '*Stade Nantais - Lycée de Nantes*' et l'*Union Athlétique du Lycée de Rennes* »

On donnait dans cet article la composition des équipes, et j'ai recopié pour vous celle des lycéens rennais :

But :	Laudrez
Arrières :	Bertho, Deshayes
Demis :	Lemennais, Laloy, Moy
Avants :	Bazillon, Coop, Hamond (capitaine), Maupert, Donio.

Je ne sais si ces lycéens footballeurs ont une descendance à Rennes ou s'ils se sont rendus célèbres. A vous de faire les recherches en conséquence. Je n'ai pas eu le résultat de ce match, mais le sais que, l'année précédente, le lycée de Nantes avait à deux reprises battu le lycée de Rennes ; Condoléances ! »

Jean Guiffan

Connaissez-vous l'un de ces champions de l'*Union athlétique du lycée de Rennes* ?

RECHERCHE D'AVIS... RECHERCHE D'AVIS...RECHERCHE

Nous sommes à la recherche d'un logo pour l'Amélycor. Nous avons songé aux armes du Collège au XVIII^e qui reproduisaient, au demeurant, celles de la Ville (cf.p 19).

Nous avons, pour l'instant, trouvé trois modèles



qu'en pensez-vous ?



AMELYCOR Année 2002-2003

L'Assemblée générale du 21 Octobre a désigné les responsables suivants :

Membres du Conseil d'Administration

Annette Berzay
Christiane Bœuf
Gérard Chapelan
Jean Noël Cloarec
Marie Paule Guerveno
Jeanne Labbé
Jacqueline Morne
Yves Nicol
Jean Paul Paillard
Jos Pennec
Norbert Talvaz
Agnès Thépot
Bertrand Wolff

Membres du Bureau

Président	Jean Noël Cloarec
Vice-présidents	Yves Nicol (communication) Christiane Bœuf Jacqueline Morne
Secrétaire	Jos Pennec
Secrétaire Adjointe	Marie Paule Guerveno
Trésorière	Annette Berzay



Rennes à l'âge Baroque (suite de la page 9)

Presque partout en Europe, le combat catholique contre l'Hérésie était alors frontal qu'elle fût protestante dans l'Europe du Nord, musulmane dans l'espace ottoman, marrane ou morisque en Espagne. Dans le royaume de France, en revanche, force était, depuis la signature de l'Edit de Nantes¹⁹, de composer avec l'adversaire : qu'il s'agisse des *adversaires de l'extérieur*, les Réformés, qui appartenaient souvent à d'illustres familles²⁰ mais aussi des *suspects de l'intérieur* de l'Eglise, ces Jansénistes si proches des Réformés sur la question de la grâce.

Si les Réformés sont peu nombreux à Rennes où ils ont un temple à Cleunay, le courant janséniste est dominant chez « ces Messieurs du Parlement de Bretagne ». Les uns et les autres travaillaient ensemble dans la sphère publique, leurs enfants se côtoyaient sur les bancs du Collège de Rennes. La sensibilité des uns influençait celle des autres. Le dépouillement protestant, la rigueur janséniste tempéraient le zèle romain.

Il n'eût servi à rien de réveiller, par une profusion de figures, les tentations iconoclastes²¹. A Rennes comme à Paris, les architectes Jésuites l'ont bien compris qui sans en rabattre sur l'essentiel, ont tablé sur l'émotion qui naît de l'harmonie plutôt que sur celle qu'engendre le « dépaysement »

¹⁹ 1589. Apaisement des « guerres de religion » et affirmation d'un état monarchique transcendant le clivage religieux.

²⁰ Par exemple dans la province de Bretagne, le duc de Rohan avait été un des chefs de la Réforme.

²¹ Iconoclasme = destruction des images, celles effectuées par les protestants avaient déclenché les guerres de religions.

LA RÉCRÉATION

d' Yves Nicol

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 – Le double pour le Lycée cette année.
- 2 – Premier péripatéticien.
- 3 – Trompait -/- Patron.
- 4 – La même chose en raccourci -/-
Au bout de l'aurore.
- 5 – Sans cérémonie religieuse.
- 6 – Sans vigueur -/- Ceda
- 7 – Heurtés.
- 8 – Affaiblis -/- Mal matés.
- 9 – Mise à niveau.
- 10 – Accroissements

VERTICALEMENT

- A – Celle du père UBU figure dans l'ECHO DES COLONNES
- B – Femmes savantes.
- C – En ex-Yougoslavie -/- Prennent l'air
- D – Les moitiés d'ex-empereurs
- E – Affaiblis -/- Fêté quand il est nouveau.
- F – A nous -/- Vent humide dans le Sud-Ouest.
- G – Phon : Accéléré -/-
Terminai la préparation de confitures.
- H – Une bavarde bouleversée -/- Au Texas.
- I – A vu la rencontre entre Napoléon et Alexandre I^{er}.
- J – Contestasses.

Solution des mots croisés du N° 13

- 1-Lessiveuse • 2-Epointée • 3-Galette / SS • 4-Aride / Roua • 5-TGV / Racler • 6-Ane / El • 7-Iea (Aïe) / Sonore • 8-Réussi • 9-Es / Te / Puma • 10-Services.
- A-Légataires • B-Epargnées • C-Soliveau • D-Sied / Ste • E-Intéresser. • F-VTT / Aloï • G-Eeerc (créée) / Pi • H-Ue ./Oléoduc • I-Sueur ./Me • J-Essarteras.

LES PROJETS D'EDITION

« Il y a des choses qui dépendent de nous ; il y en a d'autres qui n'en dépendent pas. »
(Epictète).

1. L'AUDIO-VISUEL



C'est fait !

D'ici peu, nous organiserons des projections des deux films. (« Mon Lycée aux rayons X » et « Michèle »).

Entre les deux œuvres, nous avons inséré une interview de Pierre Le Bourbouac'h, (cassette et DVD), et, en plus, (sur le DVD seul), quelques scènes complémentaires... (tournage, première projection publique).

Rappelons que l'Association a tenu à financer elle-même cette réédition, car, pour nous, l'audio-visuel de qualité fait partie du patrimoine au même titre, par exemple, qu'un livre ancien de valeur...

Rappeler les qualités de ces films est inutile, il faut les voir !

Nous avons dû arracher quelques articles de presse à Pierre Le Bourbouac'h – bien trop modeste ! – On pourrait reproduire de très nombreux comptes-rendus élogieux, nous allons nous limiter à deux sources et, l'Association, *très soucieuse d'entretenir la bonne forme intellectuelle des adhérents, vous les livre brutes – en V.O. –* les propos de Monsieur Huntley perdant quelque peu de leur saveur en Français.

LONDON AMATEUR FILM FESTIVAL 1971 MICHELE

Comments of final judges

"This is indeed a beautiful study. How infinitely more moving is sex at this level than a thousand teenage romps in bed in the modern manner. It's French, too, where sex is still so respectable and proper. The human values seem so right. It looks as if France can still deal with sex as well as the English deal with the birds – and especially – the bees. Absolutely delightful sound."

John Huntley.
British Film Institute.

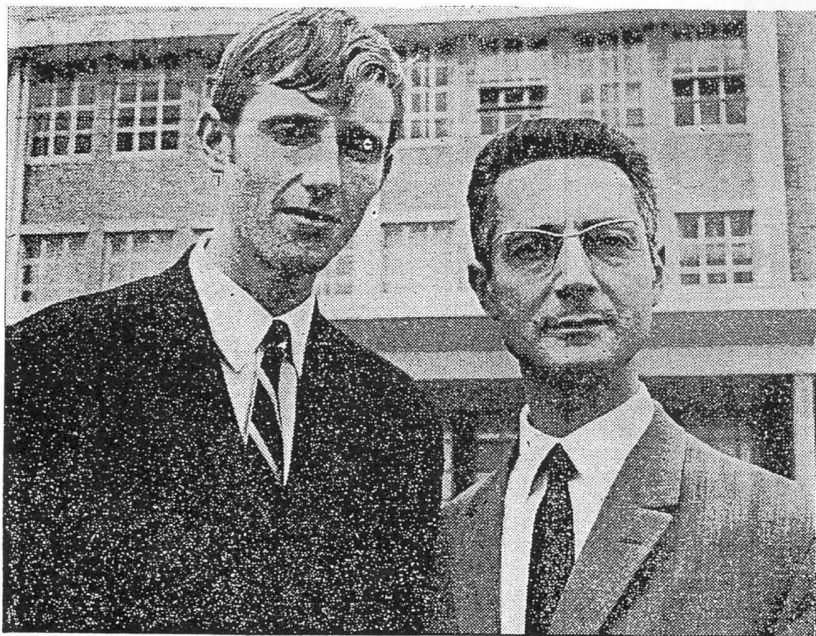
"Superbly competent and moving film in conventionnal style. Atmosphere well put over and choice of characters and acting well up to the standard of the general production. The girl is so sweet that I readily identified with the poor boy."

Dr. John Kilner, Cineaste amateur.
Daily Mail Winner 1970.

"This is the first really adult film of the festival. Well and economically shot; charmingly acted; the emotions come well to the fore and lead convincingly to the final denouement. A really first class effort. I got so involved with the characters that I forgot the medium, even that it was not in colour. The music was particularly apt and not banal. I place this film very high. The film maker knows what film making is all about."

Alan Tyrer.
Chief Editor, B.B.C.

The Star, Johannesburg, Wednesday November 15 1967



Pierre le Bourbouac'h (right), who made the award-winning film, "Michèle," in the South African International Film Festival this year. With him is the leading actor, 18-year-old Michel Trividic.

Film has first-love theme

SCHOOLBOYS often fall in love with their pretty, young teachers—that is why he made a film on the subject, says a French teacher, Pierre le Bourbouac'h, who is now in South Africa to receive the top award in the South African International Amateur Film Festival.

He is accompanied by 18-year-old Michel Trividic, one of his pupils, who played the part of the love-sick boy in his film, "Michèle."

FRENCHMAN WINS FILM FESTIVAL

The tender, one-sided love of a schoolboy for his pretty young teacher was the theme a French teacher chose as the subject for an amateur film he wanted to make. The outcome – his final product was judged top film in the *South African International Film Festival 1967*.

Dans le but d'amortir en partie l'investissement et surtout de faire plaisir à certains d'entre vous, l'Association vous propose d'acquérir quelques :

Cassettes VHS au prix de 20 € l'unité.

DVD au prix de 40 € l'unité.

2. L'OUVRAGE CONSACRE À L'HISTOIRE DU LYCEE

C'est là que le bon Epictète a raison ! Nous n'y arriverons pas tous seuls. Les collectivités territoriales ont été sollicitées. Si le budget n'est pas à ce jour totalement « bouclé », nous ne doutons pas d'y parvenir, et il nous faut signaler l'excellent accueil d'Elus et de Responsables qui nous ont reçu avec gentillesse et cordialité et dont la compréhension est très encourageante.

Avant que les éditions APOGEE ne livrent l'ouvrage, il y a beaucoup de travail en perspective pour :

- Les auteurs, en premier lieu.
- Mais aussi :
 - Ceux qui « dénichent » les documents rares.
 - Ceux qui collecteront l'iconographie.
 - Ceux qui réaliseront les clichés ...

Nous souhaiterions que les personnes possédant des documents ou des traces de l'histoire du Lycée nous les fassent connaître. Ils leur seront, bien sûr, restitués.

Nous pouvons nous inspirer de la devise qui figure sur la première page de l'Histoire de Havius Josèphe publiée en 1609 par Marc Orry, (Rue Saint Jacques, au Lyon Rampant.) : « *Virtus ad Astra per aspera.* »

En traduisant très librement cela devient : « on va y arriver, mais il faudra bosser ! »



NB Auriez-vous une suggestion pour le titre ?

Jean-Noël Cloarec.

Sous le signe de « l'esprit des lumières » . . .

Ne manquez pas, dans le cadre
des Jeudis de l'Amélycor,
les deux conférences :

Jeudi 12 décembre 2002

**LE JOURNAL DES SAVANTS ET
LES SCIENCES DE LA VIE (1665 - 1789)**

Par Monsieur Jean Noël CLOAREC
ancien professeur du Lycée Emile-Zola

Le XVII^e siècle a vu l'apparition de sociétés savantes puis de journaux pour érudits. Le journal des Savants, créé en 1665, a pour dessein de « faire savoir ce qui se passe dans la république des Lettres ». Soutenu par Colbert, il est publié sous le patronage de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles Lettres. Le monde scientifique dispose alors d'un nouveau moyen d'information.

Le Journal rend compte de l'évolution de la pensée biologique du XVII^e et du XVIII^e siècles, il relate des découvertes majeures et publie aussi quantité d'anecdotes de peu de valeur. Il témoigne de l'intérêt fluctuant du public et des modes passagères. La protection royale dont il bénéficie finit par en faire un « journal officiel » qui suit les voies de l'Académie des Sciences.

&

Jeudi 30 janvier 2003

**LE SYSTEME METRIQUE, UNE INVENTION FRANCAISE
QUI A CONQUIS LE MONDE**

Par Monsieur Louis JOURDAN
Ingénieur Chimiste

Tous les jours, dans notre vie courante, nous pensons, nous mesurons, en utilisant le système métrique décimal, cette « invention » de la Révolution Française qui, en moins de deux siècles, a conquis tous les pays du monde, ou presque.

C'est l'histoire de ce développement, en France puis dans le monde, que nous racontera Louis Jourdan. Du discours de Talleyrand en 1790 à la signature de la Convention du Mètre en 1875, du premier pays à adopter le système métrique (les Pays-Bas en 1816) jusqu'au pays du Commonwealth dans les années 1970, avec le succès, les difficultés, et... les poches de résistance, en particulier les Etats-Unis.

Une merveilleuse histoire, et une fierté pour la France.

A 18 heures, salle de conférences du lycée Emile Zola

EXERCICES
DE
PHYSIQUE THÉORIQUE,
SUR

LA MÉCANIQUE, L'HYDRODYNAMIQUE,
L'OPTIQUE ET LA COSMOLOGIE,

*Qui se feront les 1^{er}, 4 & 5 du mois d'Août 1783,
à trois heures de l'après-midi,*

AU COLLÈGE DE RENNES.

*Propositiones deducuntur ex phænomenis
& redduntur generales per inductionem.
Newto, Princip. Mathem.*



A R E N N E S,

Chez la Veuve de FRANÇOIS VATAR, (D^e B. D. R.) Imprimeur
du Roi, du Parlement & du Collège.

SOMMAIRE



DU N° 14

• EDITORIAL	p 1
• DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE	
- Les vitraux de la Chapelle	p 2
- Rennes à l'âge baroque	p 5
• LE PRIX DUHAMEL	p10
• LA RECRÉATION	p14
• LES PROJETS D'ÉDITION	
- Audio-visuel	p15
- Livre sur l'établissement	p17
• CONFÉRENCES	p18
- 12 Décembre	
- 30 Janvier	
• SOMMAIRE-BULLETIN D'ADHÉSION	p20

BULLETIN D'ADHESION

Rappel : l'adhésion vous permet non seulement de soutenir et de faire vivre l'Amélycor mais aussi de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des dates des différentes activités de l'association, en particulier les conférences.

NOM.....Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....
Numéro de téléphone.....

Courriel.....

• désire adhérer à l'AMELYCOR pour
l'année scolaire 2002 - 2003

• ci-joint, un chèque de 13 €

TRESORIER AMELYCOT
Cité scolaire Emile Zola
Avenue Janvier B.P. 518
35006 RENNES-CEDEX

le

signature.....

Conception par interim : Agnès Thépot

Imprimé par V.I.P 02 99 59 92 92